



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides

Question écrite n° 84153

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le développement et la pérennisation de la microfinance au service des populations les plus faibles. Les microcrédits ont connu en France un développement exponentiel ces dernières années, ce qui permet aux populations une meilleure insertion sociale ou professionnelle. Les microcrédits personnels financent par exemple la formation, la santé, l'emploi ou la mobilité tandis que les microcrédits professionnels financent le commerce, la construction, l'hébergement ou l'insertion. Cependant malgré la croissance du secteur financier, il est à ce jour nécessaire d'assurer sa pérennité par l'insertion d'outils technologiques dans le processus de microcrédits. Ces nouveaux outils permettront ainsi d'augmenter le maillage territorial de la microfinance, en mettant notamment en place un module SMS pour faciliter la communication entre agences et clients ou en donnant la possibilité de numériser des documents importants sur tablettes. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour pérenniser la microfinance et permettre ainsi aux populations les plus reculées d'avoir un accès facile aux microcrédits.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84153

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5122

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)